

PORTRAIT DE LA SEMAINE



Bienvenue à la friterie « Au P'tit Plaisir »

Depuis le mois de juin 2018, la friterie « Au P'tit Plaisir » s'est installée en haut du Boulevard Drion juste en face à la verrerie Saint Gobain.

Emmanuelle Damiens, riveraine du quartier, vous propose ses délicieuses frites fraîches cuites à la graisse de bœuf et ses Sandwichs, Américains, Paninis, Kébabs, Hamburgers... sans oublier les spécialités maison : le Ch'ti Burger au maroilles et l'incontournable Burger Géant pour les très grosses faims. La friterie est ouverte

du lundi au samedi de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 21h30, les samedis, dimanches et jours fériés de 18h30 à 21h30.

Paiement : espèces, chèque, carte bleue. Commandes possibles par téléphone au 07 68 87 50 51.



À NOTER

Candidatures Accueils de Loisirs Été 2019

Les candidatures aux postes pédagogiques (priorité aux titulaires du BAFA) pour les Accueils de Loisirs Été 2019 sont à adresser à l'attention de M. le Maire d'Aniche jusqu'au vendredi 8 février. Attention, aucune demande ne sera acceptée après cette date !

► Plateau Débutants du SCA

Un plateau Débutants est organisé samedi 19 janvier pour les U6 et U9 à la salle Léo-Lagrange de 9h à 17h30. Entrée libre.

► Réunion des Jardiniers

L'association des Jardiniers organise sa prochaine réunion dimanche 27 janvier à 16h30 à la salle Coquelet d'Auberchicourt, précédée de l'assemblée générale qui aura lieu à 16h15.

► Nuit de la Lecture

Vendredi 18 janvier 2019, aura lieu la 3^{ème} édition de la Nuit de la Lecture initiée par le Ministère de la Culture. La Médiathèque Norbert-Ségarde participe à cette opération et organise un club de lecture ponctuel de 18h à 19h15 pour les enfants et de 19h30 à 21h pour le public adulte. Vous êtes invités à participer à cette rencontre pour échanger et partager autour de vos lectures du moment et de vos coups de cœur, dans une ambiance conviviale, en dégustant quelques boissons chaudes... Avis aux amateurs de bons livres ! L'entrée est gratuite.

► Vœux du Maire à la population

Les vœux du Maire aux associations et à la population auront lieu à la salle Pierre-de-Coubertin le samedi 19 janvier 2019 à 17h. Une rétrospective de l'année 2018 sera projetée sur grand écran.

► Tennis Club Anichois

Une rencontre aura lieu à la salle de Tennis située 43 rue Delforge dimanche 20 janvier 2019 à 9h opposant les TCA Séniors 1 à TC Rhonelle 1.

► Après-Midi Jeux à l'ALAPAGE

L'ALAPAGE organise dimanche 20 janvier de 15h à 18h une après-midi Jeux sur le thème « Jeux de plateau » à la Maison de l'Enfance René-Chojnacki, 35 rue Delforge. Venez nombreux jouer au Monopoly, à la Bonne Paye, au Scrabble, aux échecs, au Jeu de l'Oie, au Labyrinthe, ...! Cet après-midi est ouvert à tous les enfants accompagnés d'au moins un parent et nécessite une inscription avant le 18 janvier au service administratif de l'ALAPAGE ou au 09 64 04 96 81 ou par mail à association.lapage.aniche@gmail.com. Il vous est également proposé la participation financière de 2€ pour une collation (2€ la part de galette des Rois + café ou jus d'orange).

► Ciné-Hommage à John Ford

L'AFCA organise un ciné-hommage à John Ford vendredi 25 janvier à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati avec la projection à 20h du film Rio Grande, suivie d'un débat animé par Bernard et Thierry Bultez. Le tarif unique est fixé à 3,50€. Réservations du mardi au vendredi au 03 27 91 15 97.

► Nathan Couture en concert

Nathan Couture donnera un concert à la salle Kopierre le vendredi 25 janvier 2019 à 20h. Jeune auteur compositeur canadien, Nathan Couture a réalisé au Québec la première partie de Garou et des 2Frères. Avis aux amateurs de Folk et Rock. Le prix d'entrée est fixé à 10€ et gratuit pour les moins de 16 ans et demandeurs d'emploi. Réservations auprès de l'APEPAC au 06 88 59 74 32.

Campagne de sensibilisation

Nous vous informons que la Croix-Rouge française mène à Aniche, jusqu'au samedi 19 janvier inclus, une campagne de sensibilisation auprès du grand public. Cette campagne vise à sensibiliser la population sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française.

Elle a également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais **ne fera pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.**



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / **Pharmacie de garde** : 08 25 74 20 30 ou www.servigarde.fr.



À l'affiche, cette semaine !

Aquaman

Astérix

Le Secret de la Potion Magique

L'Empereur de Paris

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr.



Aniche Actu N°3

du 14 janvier au

20 janvier 2019

www.aniche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez

ACTUALITÉS



Ils illuminent leur maison, ils mettent Aniche en lumière !

Cette année encore, les Anichois ont décoré leurs devantures et façades relayant les efforts de la Municipalité pour embellir notre ville en cette période de fêtes.

Pour la 4^{ème} année, un concours était organisé par la municipalité pour encourager

licité les participants, espérant qu'ils soient plus nombreux l'année prochaine. Chaque lauréat a reçu un lot de valeur.

Le palmarès

1^{er} Nicolas Facon, 2^{ème} Jean-Jacques Grout, 3^{ème} Brigitte Prein, 4^{ème} Laëtitia Gere, 5^{ème} Henri Majchrzak, 6^{ème} Caroline Saint Solieux, 7^{ème} Alain Dubois, 8^{ème} Johan Roussille, 9^{ème} Dorothée Hanicaux.

les habitants à mettre leur ville en lumière. Ce samedi 12 janvier à 11h, à la salle des mariages, c'était l'heure des récompenses.

Le Maire Marc Hémez accompagné de plusieurs élus a fé-



102 participants au don du sang !

Le mercredi 9 janvier, l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Aniche Auberchicourt a organisé une nouvelle collecte à la salle Claudine Normand.

Autour du Président Stéphane Decroos, tous les bénévoles se sont mobilisés pour accueillir les participants

particulièrement apprécié la galette des rois offerte par l'Amicale. Les prochaines collectes auront lieu les mercredis 6 mars à Auberchicourt, 22 mai à Aniche, 24 Juillet à Auberchicourt, 18 Septembre à Aniche et 13 Novembre à Auberchicourt.

dans les meilleures conditions. Et le résultat a été à la hauteur des efforts déployés par cette dynamique équipe puisque 102 personnes ont donné leur sang dont 12 pour la première fois. Les organisateurs se sont montrés satisfaits de cette journée à une période où les hôpitaux manquent cruellement de produits sanguins. Les généreux partici-

Renseignement auprès de Stéphane Decroos, 27 rue Patoux ou au 03 27 92 43 15 ou stephane.decroos@free.fr.



L'Idéal Cinéma a rouvert ses portes

Bonne nouvelle pour les cinéphiles, l'Idéal Cinéma Jacques-Tati a rouvert ses portes ce mercredi 16 janvier et les projections ont repris normalement.

Pour rappel, le dimanche 16 décembre 2018, l'écran s'était décroché de ses fixations et s'était effondré de façon spectaculaire devant les premières rangées de fauteuils. Une entreprise spécialisée est intervenue pour

établir un diagnostic et effectuer les réparations. L'armature en fer et la toile ont été remplacées par du matériel flambant neuf. La fixation a été renforcée afin qu'un tel accident ne se reproduise plus. Le coût des travaux s'élève à environ 10 000 € pris en charge à hauteur de 90 % par l'assurance et le Centre National du Cinéma et de l'image animée.



Assemblée générale des Anciens combattants

Le dimanche 13 janvier, la salle Claudine Normand a accueilli l'assemblée générale des ACPG-CATM.

Après avoir souhaité la bienvenue aux adhérents, le président Didier Vasseur a donné la parole au secrétaire Georges Dhinaut pour la présentation du bilan d'activités.

Les anciens combattants ont été présents lors de toutes les manifestations patriotiques et ont pris toute leur place lors des cérémonies du centième anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Le Maire, Marc Hémez a félicité les anciens combattants pour leur volonté de perpétuer le devoir de mémoire et les

assurer du soutien de la Municipalité. En fin de réunion, les membres ont élu un nouveau bureau suite à la démission du président Didier Vasseur.

Le nouveau bureau : Président : Albert La Cauve, secrétaire : George Dhinaut, secrétaire adjoint : Ludovic Lebrun, trésorier Jean-Jacques Legay, trésorier adjoint : Raymond Guelou.



La cérémonie des vœux au personnel communal

Le vendredi 11 janvier s'est déroulée à la salle Claudine-Normand la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel communal.

Les territoriaux ont répondu nombreux à l'invitation du Maire et du Conseil Municipal.

Après quelques mots de bienvenue de Georges Lemoine, adjoint aux fêtes et cérémonies, le Maire Marc Hémez a effectué un tour des différents services, précisant les départs et présentant les nouveaux embauchés. Il mit ensuite à l'honneur les employés qui se sont distingués par l'obtention d'un concours, d'un examen, d'une promotion, d'un avancement de grade ou qui recevaient leur médaille d'honneur départementale et communale du travail comme Pascal Coquelle, échelon Argent et Nicole Bodart, échelon Vermeil.

trésorier salut celles et ceux qui ont fait valoir leurs droits à la retraite : Joëlle Henry, Gilles Weiss, Claudine Meurdesoif, Josiane Moreau, Raymond Lanoy et Anicet Koppa. Enfin, Marc Hémez a rappelé son attachement à un service public de qualité et de proximité et a remercié les agents communaux qui, au quotidien, œuvrent pour satisfaire les usagers. « *Je souhaite aux Anichois qu'ils trouvent encore dans les services l'accueil, le sourire, la disponibilité et la compétence des agents dont je ne dirai jamais assez qu'ils sont indispensables et qu'ils méritent de la part des élus reconnaissance et respect !* »

Pour clore son propos, le Maire adressa à tous ses bons vœux de bonheur, de solidarité et de santé.



Puis, le premier magis-



Bienvenue aux nouveau-nés...

Malya Konate le 7/09 à Denain, Emma Niemenck le 08/09 à Dechy, Jade Colin le 16/09 à Dechy, Ronnie Zielinski le 21/09 à Denain, Marley Goutin le 24/09 à Dechy, Élia Cordonnier le 30/09 à Valenciennes, Mao Saintrain le 01/10 à Valenciennes, Mila Gabet le 04/10 à Dechy, Noam Leclercq le 04/10 à Denain, Zhavia Samuel le 08/10 à Dechy, Salomé Borneman le 18/10 à Denain, Lyna Carlier le 22/10 à Dechy, Sacha Lemoine le 18//10 à Lambres-Les-Douai, Judith Bourgard le 23/10 à Dechy, Sofia Akchurin le 24/10 à Valenciennes, Raphaël Jamroz le 02/11 à Valenciennes, Eden Arold le 06/11 à Dechy, Nawel Ait Alla le 06/11 à Dechy, Liam Stoykov le 15/11 à Dechy, Mélyana Cordonnier le 17/11 à Dechy, Imrane Moudnib le 19/11 à Dechy, Élyna Deroncourt le 19/11 à Dechy, Kylienzo Théretz Joveniaux le 23/11 à Dechy, Tom Wozniak le 24/11 à Denain, Mathilde Vilette le 27/11 à Denain, Loëvan Hagard le 30/11 à Dechy, Thiago Guillaume Fonseca le 26/11 à Dechy, Mila Beaumont le 01/12 à Dechy, Louise Guilbert le 01/12 à Arras, Eyma Alesina le 05/12 à Cambrai, Anna Bulté Alarcon le 06/12 à Dechy, Jade Dhainaut le 07/12 à Denain, Romane François le 07/12 à Dechy, Violette Démaret le 07/12 à Valenciennes, Thaïs Bierque le 11/12 à Dechy, Louana Potier le 17/12 à Dechy, Louis Castelain le 18/12 à Villeneuve d'Ascq.

Ils se sont unis...

David Lanoy et Émilie Pamart le 22/09, Kévin Blondel et Yvette Arbrisseau le 29/09.

Ils nous ont quittés...

Michel Tison le 24/08 à Dechy, Bertrand Delecolle le 03/09 à Libramont-Chevigny, Michèle Ringeval née Gozdecki le 07/09 à Valenciennes, Adolphe Blottiaux le 11/09 à Dechy, Michèle Tatez née Delattre le 17/09 à Dechy, Paulette Crunel née Défossez le 25/09 à Dechy, Ferrucio Toniutto le 01/10 à Dechy, Marie-Thérèse Gras née Fache le 08/10 à Denain, Évelyne Duflos née Dufour le 09/10 à Aniche, Serge Cuisinier le 11/10 à Valenciennes, René Dufour le 14/10 à Aniche, René Poulain le 15/10 à Lallaing, Anne-Marie Olszaniecki née Nowak le 16/10 à Aniche, Annie Darge née François le 16/10 à Dechy, Pierre Hiel le 19/10 à Dechy, Catherine Surelle le 28/10 à Aniche, Liliane Hennerez née Goussard le 29/10 à Escaudain, Jacqueline Fardoux née Lebon le 31/10 à Aniche, Patrick Doyer le 05/11 à Aniche, Thérèse Brognon le 07/11 à Aniche, Patrice Jacquet le 20/11 à Dechy, Michel Parent le 08/12 à Somain, Jean-Louis Sélosse le 24/12 à Aniche, Annick Pinte née Tirtaine le 16/12 à Dechy.

INFORMATIONS

Ludo'Anniv : fêtez l'anniversaire de vos enfants à la Ludothèque



L'Association Laïque Anichoise de Promotion, d'Animation et de Gestion Educative propose un nouveau service en vous offrant la possibilité d'organiser, à la ludothèque située 35 rue Delforge, le samedi de 14h30 à 17h, l'anniversaire de votre enfant avec ses amis, dès l'âge de 3 ans.

La prestation comprend : la réservation de la salle, la mise à disposition des jeux, les cartons d'invitations, le temps d'animation avec la présence d'encadrant(s), les boissons et le gâteau d'anniversaire, la boum festive, le diplôme d'anniversaire...

Trois formules vous sont proposées : jeux libres, kermesses ou chasse aux trésors. Les activités ont lieu à l'intérieur et à l'extérieur. Le tarif est fixé à 10 € par enfant (minimum 8 enfants, présence obligatoire d'un parent invitant gratuit). Informations ou réservations au 09.64.04.96.81.

Les chiens dangereux

Sont classés en deux catégories :

- La première catégorie regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer les origines par un document. Elle comporte les pitbulls (assimilables aux chiens de race american staffordshire terrier), les boer bulls (assimilables aux chiens de race mastiff) et les chiens d'apparence tosa-inu.
- La seconde catégorie regroupe les chiens de garde ou de défense qui sont inscrits au Livre des Origines Français (LOF), par exemple l'american staffordshire terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société centrale canine (certificat de naissance et pedigree) attestant de l'origine du chien. Les rottweilers et chiens d'apparence rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.



Rappel : L'acquisition de chiens de 1^{ère} catégorie est interdite et certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien de 2^{ème} catégorie. Avant toute future acquisition, le futur propriétaire du chien doit suivre une formation. Puis, le chien doit subir une évaluation comportementale. Ensuite, le propriétaire doit faire une demande de permis de détention. À l'extérieur, votre chien doit avoir une laisse et une muselière.